

TRONICS LANCE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL D'UN MONTANT DE 28,9 M€ AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION POUR TOUS LES ACTIONNAIRES

- Prix de souscription : 5,40 euro par action nouvelle
- Parité de souscription : 16 actions nouvelles pour 11 actions existantes
- Détachement du DPS le 10 novembre 2021 et souscription ouverte du 12 au 25 novembre 2021 inclus
- Engagements de souscription par compensation de créances de TDK, à titre réductible et irréductible à hauteur de 100% de l'émission, et intention de souscription de Thalès Avionics, en numéraire à titre irréductible à hauteur de 3,5% de l'émission.

Grenoble, France et Dallas TX, USA - le 5 Novembre 2021 – Tronics, une société du Groupe TDK qui fabrique des produits MEMS sur-mesure et des capteurs inertiels standards pour applications industrielles, annonce le lancement d'une augmentation de capital de 28,9 M€ par émission d'actions nouvelles en numéraire ou par compensation de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription pour tous les actionnaires.

Cette augmentation de capital est garantie par TDK Electronics AG l'actionnaire majoritaire de Tronics. TDK Electronic AG, s'est en effet engagé irrévocablement à souscrire par compensation de créances, à titre irréductible à hauteur de sa quote-part du capital (74,26%) et à titre réductible, pour un montant total de 28,9 M€, soit un engagement de souscription compris entre 74,26% et 100% des Actions Nouvelles. TDK Electronics AG soutient financièrement depuis plusieurs années le développement de Tronics par des apports réguliers en trésorerie sous forme de prêts.

Thalès Avionics, autre actionnaire de référence du Groupe, a exprimé son intention de souscrire, en numéraire à titre irréductible, une partie de ses droits préférentiels de souscription afin de conserver une participation d'environ 10%, soit un montant de 1,0 M€.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé le 4 novembre 2021 le Prospectus relatif à cette opération sous le numéro 21-472. Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la douzième résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 19 octobre 2021.

L'augmentation de capital a pour but d'assainir la situation financière de Tronics en reconstituant ses capitaux propres aujourd'hui négatifs, afin de lui permettre de poursuivre la dynamique de croissance de ses activités.

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DPS

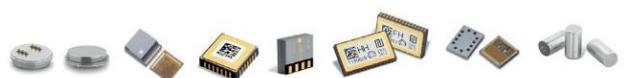
Tronics lance une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en numéraire ou par incorporation de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription (« DPS ») pour tous les actionnaires, d'un montant brut de 28,9 M€, à raison de 16 actions nouvelles pour 11 actions existantes.

Chaque actionnaire de Tronics se verra attribuer le 10 novembre 2021, 1 DPS pour 1 action détenue enregistrée comptablement sur son compte-titres à l'issue de la journée comptable du 9 novembre 2021, selon le calendrier indicatif figurant ci-après.

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

NOMBRE D' ACTIONS OFFERTES

5 360 884 Actions Nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune.





PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription des Actions Nouvelles sera ouverte du 12 novembre 2021 au 25 novembre 2021 inclus.

PRIX DE SOUSCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES

Les Actions Nouvelles sont émises à un prix de souscription unitaire de 5,40 euros, dont un euro de valeur nominale et 4,40 euros de prime d'émission, soit 28 948 773,60 euros, à libérer intégralement au moment de la souscription, par versement en numéraire ou par compensation de créances, faisant ressortir une prime de 8,00% sur le dernier cours coté de 5,00 euros. Ce prix a été fixé en cohérence avec le cours moyen de l'action de la Société pondérés par les volumes sur les dix jours de négociation précédant la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, soit 5,41 euros, permettant de tenir compte de la faible liquidité de l'action, et faisant apparaître une décote de 0,2%.

Le prix de souscription des Actions Nouvelles a été fixé à 5,40 euros par action (soit 1 euro de valeur nominale et 4,40 euros de prime d'émission), soit 28 948 773,60 euros.

De même, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à -0,24 euros et la valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 5,24 euros. Le prix d'émission des Actions Nouvelles fait apparaître une prime de 3,11% par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.

Ces valeurs ne préjugent ni de la valeur du droit préférentiel de souscription pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription ni de la valeur de l'action ex-droit, ni des décotes, telles qu'elles seront constatées sur le marché.

MONTANT BRUT DE L'OPÉRATION

Le montant total de l'émission, prime d'émission incluse, s'élèverait à 28 948 773,60 euros (dont 5 360 884,00 euros de nominal et 23 587 889,60 euros de prime d'émission), correspondant au produit du nombre d'Actions Nouvelles émises, soit 5 360 884 Actions Nouvelles, multiplié par le prix de souscription d'une Action Nouvelle, soit à 5,40 euros (constitué de 1 euro de nominal et 4,40 euros de prime d'émission).

DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

La souscription des Actions Nouvelles sera réservée, par préférence :

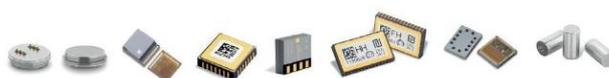
- aux porteurs d'Actions Existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 9 novembre 2021 selon le calendrier indicatif, à raison d'un droit préférentiel de souscription par action existante ;
- aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription.

Pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 12 novembre 2021 et le 25 novembre 2021 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 25 novembre 2021, à la clôture de la séance de bourse.

Les souscripteurs ayant passé des ordres de souscription à titre irréductible sont assurés, sous réserve de la réalisation effective de l'Augmentation de Capital avec DPS, de recevoir le nombre d'Actions Offertes qu'ils auront souscrites dans les délais applicables. Ceux ayant passé des ordres de souscription à titre réductible seront informés de leur allocation par leur intermédiaire financier.

Les droits préférentiels de souscription formant rompus pourront être cédés sur Euronext Growth Paris pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription.

Les ordres de souscription sont irrévocables.





COTATION ET PROCÉDURE D'EXERCICE DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Les droits préférentiels de souscription seront détachés le 10 novembre 2021 et seront négociables sur Euronext Paris du 10 novembre 2021 jusqu'à la clôture de la période de négociation des droits préférentiels de souscription, soit jusqu'au 23 novembre 2021 inclus (à l'issue de la séance de bourse), sous le code ISIN FR0014006979.

INTENTIONS ET ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Afin de garantir la réalisation de l'augmentation de capital, TDK Electronics AG, actionnaire de référence détenant 74,26 % du capital de la Société avant l'Offre, s'est engagé, irrévocablement, à souscrire par exercice de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et réductible à de nouvelles actions de la Société, par compensation de créances, pour un montant de 28,95 millions d'euros., soit un engagement de souscription compris entre 74,26% et 100% des Actions Nouvelles.

Thalès Avionics, détenant 19,86 % du capital de la Société avant l'Offre, a exprimé son intention de souscrire en numéraire par exercice de 128 374 droits préférentiels de souscription à de nouvelles actions de la Société pour un montant de 1,0 million d'euros.

À la date du présent Prospectus, la Société n'a pas connaissance d'intention d'autres actionnaires ou membres de ses organes d'administration ou de direction quant à leur participation à l'Augmentation de Capital avec DPS.

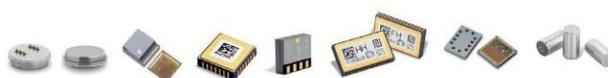
INCIDENCE DE L'ÉMISSION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ACTIONNAIRE ET SUR LES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ

À titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Offertes sur la participation d'un actionnaire qui détiendrait 1 % du capital de la Société préalablement à l'émission des Actions Offertes et ne souscrivant pas à l'émission des Actions Offertes (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du Prospectus), serait la suivante :

	Base non diluée
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1,00%
Après émission de 5 360 884 Actions Nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,41%

Sur la base des capitaux propres consolidés de la Société au 31 août 2021, les capitaux propres consolidés par action, avant et après l'Offre, s'établiraient comme suit (après imputation des frais liés à l'opération) :

	Quote-part des capitaux propres consolidés (en euros)
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	-6,87
Après émission de 5 360 884 Actions Nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,35





CALENDRIER INDICATIF DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

3 novembre 2021	Directoire décidant des modalités de l'Offre
4 novembre 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF
5 novembre 2021	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération et les modalités de mise à disposition du Prospectus Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
09 novembre 2021	Journée comptable à l'issue de laquelle les porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leurs comptes-titres se verront attribuer des droits préférentiels de souscription
10 novembre 2021	Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Growth Paris
12 novembre 2021	Ouverture de la période de souscription
23 novembre 2021	Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription sur Euronext Growth Paris
25 novembre 2021	Clôture de la période de souscription
30 novembre 2021	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions Diffusion par Euronext de l'avis d'admission des Actions Nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible
2 décembre 2021	Emission des Actions Nouvelles - Règlement-livraison
3 décembre 2021	Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Growth Paris

CODES DE L'ACTION

Libellé pour les actions : TRONICS

Code ISIN : FR0004175099

Mnémonique : ALTRO

Lieu de cotation : Euronext Paris

Compartiment : C

Secteur d'activité ICB : semi-conducteurs

Classification ICB : 9576

MISE À DISPOSITION DU PROSPECTUS

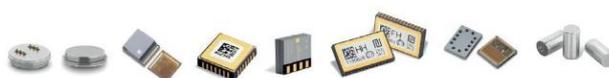
Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société.

Le Prospectus peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.tronicsgroup.com) et sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>). Les informations figurant sur le site Internet de la Société ne font pas partie du Prospectus et n'ont été ni examinées ni approuvées par l'AMF.

FACTEURS DE RISQUE

La Société attire l'attention du public sur les facteurs de risques, importants et spécifiques au Groupe et aux Actions Offertes devant être émises et admises aux négociations, présents au Chapitre 4 du Prospectus.

Les investisseurs sont invités à se référer au Prospectus dans son intégralité avant toute prise de décision d'investissement et à procéder à leur propre évaluation quant à l'opportunité d'investir dans les titres financiers concernés. Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la page dédiée à l'opération sur le site Internet de la Société www.tronicsgroup-bourse.com qui sera mise à jour chaque fois que nécessaire.





À propos de Tronics Microsystems

Tronics Microsystems est une division du groupe « Temperature & Pressure Sensors » de TDK qui fabrique des produits MEMS sur-mesure et des capteurs inertiels standards pour applications industrielles. S'adressant à des marchés en forte expansion du fait de la miniaturisation croissante des systèmes électroniques, la société fournit des produits sur-mesure ou standards notamment pour les secteurs de l'industrie, l'aéronautique, la sécurité et le médical. Fondée en 1997, Tronics est située à Crolles, près de Grenoble (38) et à Dallas, Texas (États-Unis), et compte environ 100 collaborateurs, dont la plupart sont ingénieurs et scientifiques. À l'issue d'une Offre Publique d'Achat conclue en janvier 2017, TDK Electronics AG détient désormais 74% du capital de Tronics.

* Code ISIN : FR0004175099 ALTRO

À propos de TDK Corporation

TDK Corporation est un leader mondial des solutions électroniques pour la société intelligente basé à Tokyo, au Japon. Construit sur une base de maîtrise des sciences des matériaux, TDK accueille la transformation de la société en restant résolument à la pointe de l'évolution technologique et délibérément « Attirer demain ». Elle a été établie en 1935 afin de commercialiser la ferrite, un matériau clé pour les produits électroniques et magnétiques. Le portefeuille complet et innovant de la société TDK comprend des composants passifs tels que les condensateurs aluminium électrolytiques, en céramique, et à films, ainsi que des dispositifs magnétiques, à haute fréquence, piézoélectriques et de protection. La gamme de produits inclut également des capteurs et systèmes de capteurs tels que les capteurs de température, de pression, magnétiques, et MEMS. De plus, TDK fournit des alimentations électriques et des appareils d'énergie, des têtes magnétiques et plus. Ces produits sont commercialisés sous les marques TDK, EPCOS, InvenSense, Micronas, Tronics et TDK-Lambda. La société TDK se concentre sur des marchés exigeants dans les domaines de la technologie de l'information et de la communication et de l'électronique automobile, industrielle et grand public. La société dispose d'un réseau de conception et de production et de bureaux de vente en Asie, en Europe et en Amérique du Nord et du Sud. Pour l'exercice 2021, TDK affiche des ventes totales de 13,3 milliards de dollars et emploie environ 129 000 personnes dans le monde.



CONTACT TRONICS

Vincent Gaff
Director, Marketing & Business Development
Téléphone : 00 33 (0)4 76 97 29 50
info@tronicsgroup.com

Pour plus d'informations : <http://www.tronicsgroup-bourse.com/fr/>

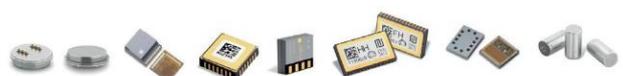
INFORMATIONS IMPORTANTES

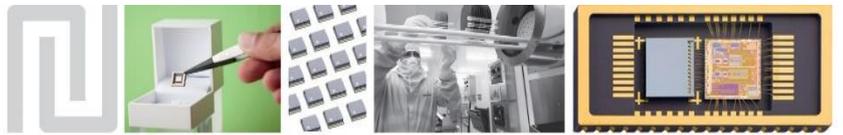
Le présent communiqué a été préparé par, et sous la seule responsabilité de Tronic's Microsystems.

Ni ce communiqué, ni aucune des informations qu'il contient, ne peut être diffusé au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions ou des droits préférentiels de souscription de Tronic's Microsystems (ensembles, les « Valeurs Mobilières ») dans certaines juridictions peuvent faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Les personnes qui reçoivent le présent document ou toute information qu'il contient doivent s'informer et se conformer à ces restrictions. Toute violation desdites restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation applicable dans ces juridictions.

Les informations du présent communiqué sont présentées à titre d'information uniquement et ne prétendent pas être complètes et aucune personne ne pourra se fonder à quelque titre que ce soit sur l'information contenue dans le présent communiqué ou son caractère exact, précis ou complet. Tout achat de Valeurs Mobilières doit être effectué uniquement sur la base des informations contenues dans le Prospectus publié par Tronic's Microsystems.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente





ENTREZ DANS LE MONDE DES NANO ET MICROSYSTÈMES

d'actions dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de respecter ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « Règlement Prospectus »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Valeurs Mobilières. L'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les Valeurs Mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) (chacun étant un « État Concerné »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des Valeurs Mobilières rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Concernés. Par conséquent, les Valeurs Mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États Concernés, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1(4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Tronic's Microsystems d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces États Concernés.

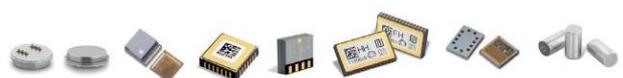
La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (authorised person) au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des *investment professionals* répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendée, l'« Ordonnance »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (high net worth companies, unincorporated associations, etc.) de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues sans la publication d'un prospectus au Royaume-Uni ou une dispense de cette publication en vertu du Règlement Prospectus, faisant partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « Règlement Prospectus du Royaume-Uni »). Par conséquent, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e), du Règlement Prospectus du Royaume-Uni. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des Valeurs Mobilières aux États-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux États-Unis et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act. Tronic's Microsystems n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de procéder à une offre au public aux États-Unis.

Les Valeurs Mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué ne peut être publié, transmis, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris leurs territoires et possessions), au Canada en Australie ou au Japon.

Tronic's Microsystems et ses affiliés déclinent expressément toute obligation ou engagement à mettre à jour ou modifier les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, développement futur ou pour toute autre raison.





ANNEXE : RESUME DU PROSPECTUS

Section A – Introduction et avertissements

Valeurs mobilières de l'émetteur : actions ordinaires (TRONICS MICROSYSTEMS, code ISIN FR0004175099). **Coordonnées de l'émetteur** : TRONICS MICROSYSTEMS, 98 rue du Pré de l'Horme – Z.I. – 38920 Crolles, France (code LEI : 969500EH6WF68VORPO82). **Autorité compétente ayant approuvé le Prospectus le 4 novembre 2021** : AMF, 17 place de la Bourse, 75002 Paris.

Avertissements : ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les actions de la Société doit être fondée sur un examen de l'intégralité du Prospectus. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon le droit national, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, que pour autant que le contenu du résumé soit trompeur, inexact ou incohérent, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, ou qu'il ne fournisse pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.

Section B – Informations clés de l'émetteur

Principales activités : Tronics conçoit, fabrique et commercialise des Nano et Microsystèmes électromécaniques, des dispositifs miniaturisés assurant une fonction de capteur et/ou d'actionneur dans des domaines d'applications très divers, tels que les secteurs Industriel, Aéronautique & Sécurité et Médical. Le Groupe propose à ses clients une offre complète à haute valeur ajoutée grâce à son positionnement unique, qui couvre l'ensemble de la chaîne de la valeur, de l'ingénierie (Conception et Simulation, développement des procédés de fabrication, Spécification de l'électronique de contrôle, packaging, test et caractérisation) à la production. Le groupe comporte une société mère basée en France qui adresse principalement les marchés industriels, aéronautiques et de sécurité ainsi qu'une filiale aux Etats-Unis qui se focalise sur le secteur médical et les biomems. La Société consacre une large part de son activité tant au niveau de sa recherche et développement qu'au niveau de son action marketing et commerciale pour le développement de nouveaux marchés. Elle mène des activités de recherche et développement afin de concevoir et fabriquer des microsystèmes innovants. Elle consacre une part non négligeable de ses ressources à la protection de sa propriété intellectuelle en déposant des brevets et demandes de brevets au niveau international. Tronics, au sein de la branche de TDK spécialisée dans les composants électroniques, est le pôle de compétences des capteurs MEMS (Micro Electro Mechanical Systems). Cette position devrait lui permettre de bénéficier de nouvelles capacités de distribution à l'échelle mondiale et de générer des synergies, en particulier commerciales et technologiques auprès d'un portefeuille de clients internationaux dans le domaine des MEMS. La Société a beaucoup investi sur son site de production américain sur les exercices 2017 à 2019, porté par un principal client. La faillite et l'arrêt brutal des relations commerciales de ce principal client ont mis en difficulté la filiale américaine Tronics Mems et causé un retard important dans la mise en oeuvre du plan stratégique du groupe. Plusieurs dépréciations des titres de participation et créances rattachées à cette participation ont été constatées pour un total de 17,5M€ dans les comptes sociaux de la société mère française. Cette situation, combinée à l'accumulation de pertes opérationnelles, ont conduit les capitaux propres sociaux et consolidés à devenir négatifs. L'adossement de Tronics à TDK Electronics AG lui permet toutefois d'asseoir son développement à la structure financière du groupe TDK. Le groupe TDK a largement contribué au financement de la Société à travers différents emprunts pour un total de 43M€ au 30 septembre 2021. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 687 k€ contre 6 204 k€ en 2020, et une perte nette de 5 590 k€ en 2021 contre une perte nette de 9 092 k€ en 2020. Au 30 septembre 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé semestriel de 6 385 k€ contre 3 851 k€ au 30 septembre 2020. La part du chiffre d'affaires de production s'élève à 79% et la part des prestations de services à 21% du chiffre d'affaires du Groupe au 30 septembre 2021. Compte tenu de l'augmentation du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2022, Tronics s'attend à une progression de son résultat semestriel opérationnel courant (qui était, pour rappel, de -3,2 M€ au premier semestre 2021) qui restera cependant déficitaire. La Société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 13 février 2015 et fait partie du groupe TDK suite à l'OPA du groupe le 28 décembre 2016. A date du présent prospectus, les trois principaux actionnaires de la société, TDK Electronics AG, Thales Avionics SAS et IXBLUE SAS détiennent respectivement 74,26%, 20,03% et 3,79% du capital, soit un total de 98,72% du capital de Tronics Microsystems.

Incidence économique et financière de la pandémie de COVID-19 : Tronics a été impacté en mars 2020 par l'épidémie de Covid-19. La santé de ses collaborateurs étant sa priorité absolue, le site de Crolles a fermé pendant 14 jours afin de réorganiser ses activités et assurer un minimum de contacts entre les collaborateurs sur site. L'activité à Crolles a redémarré le 2 avril 2020 à un rythme plus lent compte tenu de l'augmentation des mesures de protection sanitaire sur place afin de protéger les salariés. Les coûts fixes ont été adaptés en conséquence, notamment à travers l'utilisation du chômage partiel. Tronics a ensuite été impacté ponctuellement par les absences de certains salariés (cas contacts, garde d'enfant suite à la fermeture des écoles...). Le télétravail ainsi qu'une bonne organisation sur le site ont permis à l'activité de fonctionner sur un mode proche de la normale. La Société a donc pu conserver un niveau d'activité élevé sur l'exercice 2021 malgré la pandémie. Le carnet de commande n'a pas été significativement impacté sur l'exercice 2021.

Section C – Informations clés sur les valeurs mobilières

Nature, catégorie et code ISIN : les 5.360 884 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») dont l'admission aux négociations du marché Euronext Growth à Paris (« **Euronext Growth Paris** ») est demandée dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'« **Augmentation de Capital avec DPS** »), et dont l'émission est visée par le Prospectus, seront des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société.

Les Actions Nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris (ALTRO) sous le code ISIN FR0004175099.

Valeur nominale : 1 euro.

Droits attachés aux Actions Nouvelles : à compter de leur émission, les Actions Nouvelles seront soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. Elles porteront jouissance courante et donneront droit à tous les droits attachés aux actions ordinaires existantes détaillés dans les statuts de la Société (le droit à dividendes, le droit de vote (étant précisé que, conformément à l'article L. 22-10-46 du Code de commerce, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une





inscription nominative, de manière continue depuis deux ans au moins, au nom d'un même titulaire), le droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital, le droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.)

Section D – Informations clés sur l'Offre

Structure de l'émission : les Actions Nouvelles sont émises dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre de la 12^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société tenue le 19 octobre 2021 (l'« Offre »).

Prix de souscription des Actions Nouvelles : les Actions Nouvelles sont émises à un prix de souscription unitaire de 5,40 euros (le « Prix de l'Offre »), dont un euro de valeur nominale et 4,40 euros de prime d'émission, à libérer intégralement au moment de la souscription, par versement en numéraire ou par compensation de créances, faisant ressortir une prime de 8,00% sur le dernier cours côté de 5,00 euros. Ce prix a été fixé en cohérence avec le cours moyen de l'action de la Société pondérés par les volumes sur les dix jours de négociation précédant la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, soit 5,41 euros, permettant de tenir compte de la faible liquidité de l'action, et faisant apparaître une décote de 0,2%.

Droit préférentiel de souscription : les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire, du 12 novembre 2021 jusqu'à la clôture de la période de souscription, soit jusqu'au 25 novembre 2021 inclus, par exercice de leurs droits préférentiels de souscription (i) à titre irréductible, à raison de 16 Actions Nouvelles pour 11 actions existantes détenues, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'Action Nouvelle et (ii) à titre réductible, le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Montant de l'émission : le montant brut total de l'émission, prime d'émission incluse, s'élève à 28 948 773,60 euros (dont 5 360 884,00 euros de nominal et 23 587 889,60 euros de prime d'émission), le montant pouvant être souscrit par compensation de créances pouvant être compris entre 21 497 535,00 euros et 28 948 773,60 euros dans l'hypothèse où TDK Electronics AG souscrirait entre 74.26% des Actions Nouvelles et 100% des Actions Nouvelles.

Intentions de souscription des principaux actionnaires ou membres de ses organes d'administration ou de direction, entendant souscrire à plus de 5 % des Actions Offertes: TDK Electronics AG, actionnaire de référence détenant 74,26 % du capital de la Société avant l'Offre, s'est engagé irrévocablement, sous des conditions usuelles, à souscrire par exercice de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et réductible à de nouvelles actions de la Société, par compensation de créances, pour un montant de 28,95 millions d'euros. Thales Avionics, qui détient à la date du Prospectus 731.836 actions de la Société, a informé la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10 % dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48% de l'émission, soit un montant de 1.01 millions euros .

Utilisation et montant net estimé du produit : L'Offre servira à reconstituer les capitaux propres négatifs de la Société jusqu'au prochain arrêté comptable du 31 mars 2022, par voie d'incorporation au capital d'une part substantielle du compte courant d'actionnaire détenu par son actionnaire majoritaire, TDK Electronics AG. Le produit net estimé de l'Offre s'élèvera à environ 28,44 millions d'euros, souscrit majoritairement par compensation de créances de TDK Electronics AG, aura pour but d'assainir la situation financière de Tronics, en vue de reconstituer ses capitaux propres négatifs.

Engagement de conservation : TDK Electronics AG, actionnaire majoritaire de la Société, a pris l'engagement de conserver ses actions de la Société jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Offertes, étant précisé que les Actions Nouvelles souscrites par TDK Electronics AG dans le cadre de l'Offre seront soumises au même engagement de conservation. Par ailleurs, TDK Electronics AG a confirmé qu'il n'envisageait pas de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire au cours des 12 prochains mois. Thalès Avionics n'a pas pris d'engagement de conservation.

Engagements d'abstention: dans le cadre du Contrat de Placement, la Société a pris un engagement d'abstention d'une durée de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Offertes.

Incidence de l'émission sur les capitaux propres par action de la Société :

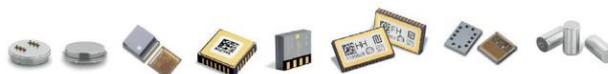
Quote-part des capitaux propres (en euros)	
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'Offre	-6.87
Après émission de 5.360.884 Actions Nouvelles provenant de l'Offre	0,35

Dilution résultant de l'Augmentation de Capital avec DPS :

Impact de la dilution sur le capital (en %)	Participation de l'actionnaire (base non-diluée)
Avant l'Offre	1,00%
Après l'Offre à 100 %	0,41%

Déclaration sur le fonds de roulement : A date du présent prospectus, la Société ne dispose pas d'un niveau de fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations actuelles au cours des douze (12) prochains mois suivant la date de l'approbation du Prospectus. **La Société a estimé le montant de son fonds de roulement net nécessaire à la poursuite de ses activités jusqu'au 30 novembre 2022 à 47 millions d'euros.**

Cette estimation tient compte des éléments suivants : (i) Le niveau de trésorerie disponible de 3,9 millions d'euros au 31 août 2021 (voir section XIII. « Capitaux propres et endettement » du présent prospectus), (ii) La génération de trésorerie liée à l'activité de la Société sur la période allant du 1er septembre 2021 jusqu'au 30 novembre 2022, (iii) Le paiement de la totalité des engagements dont le Groupe a





connaissance à la date du prospectus, et notamment les échéances de remboursement des dettes financières sur la période décrite ci-avant pour un montant total d'environ 45 millions d'euros incluant le remboursement des prêts accordés par TDK représentant un montant total d'environ 44 millions d'euros. La présente opération d'augmentation de capital, par versement en numéraire ou par compensation de créances, d'un montant maximum net estimé de 29 millions d'euros, ainsi que l'engagement financier donné par TDK en date du 15 septembre 2021 à la Société, permettront à la Société de faire face à l'insuffisance de son fonds de roulement net au cours des 12 prochains mois suivant la date du Prospectus.

En effet, (i) TDK Electronics AG s'est engagée irrévocablement à souscrire à l'augmentation de capital, par compensation de créances, pour un montant de 28,95 millions d'euros (voir section VIII. du présent prospectus concernant les intentions de souscription), et Thalès Avionics a fait part à la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10% dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48% de l'émission . (ii) TDK Electronics AG s'est engagée, en date du 15 septembre 2021, à soutenir la Société tant que cette dernière reste dans le groupe TDK Electronics Group. L'engagement financier consiste, en cas de problème de liquidité, à reporter a minima de 12 mois les échéances de remboursement de ses prêts et/ou à accorder des financements additionnels et/ou à participer à une augmentation de capital pour couvrir les besoins de trésorerie de la Société. Cet engagement financier a vocation à assurer l'arrêt des comptes selon le principe de la continuité d'exploitation jusqu'aux comptes intérimaires du semestre clos le 30 septembre 2023.

